

DEPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

DECISION DU PRESIDENT n°2022-605
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET :

Mise en place d'un système de télégestion des fluides sur l'aire des gens du voyage de la Touéte

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la nécessité de mettre en place un système de télégestion des fluides (eau et électricité) sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la Touéte à Saint-flour afin de pouvoir facturer les consommations réelles aux résidents de l'aire ;

Vu la proposition de l'entreprise WA Concept – 47, Rue de Lagrua – 33260 LA TESTE DE BUCH ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le marché de fourniture et d'installation d'une télégestion des fluides sur l'aire d'accueil des gens du voyage avec l'entreprise WA Concept – 47, Rue de Lagrua – 33260 LA TESTE DE BUCH pour un montant de 28 363.00 € H.T. soit 34 035.60 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget annexe primitif 2022, aire d'accueil des gens du voyage ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 02 Novembre 2022

La Présidente,

Céline CHARRIAUD

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 14 NOV. 2022

Publiée sur le site internet le : 14 NOV. 2022

Accusé de réception en préfecture
015-200086660-20221102-DEC2022-605-AU
Date de télétransmission : 14/11/2022
Date de réception préfecture : 14/11/2022